

**MJC Sans Souci**  
36 avenue Lacassagne  
69003 LYON

**Procès-Verbal**  
**Conseil d'Administration « MJC Sans Souci »**  
**du 10/01/2024**

Le 10/01/2024, les administrateurs de l'association « **MJC Sans Souci** » se sont réunis, au Château Sans Souci, 36 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>ème</sup> suite à la convocation envoyée par email le 26/12/2023.

La séance a été ouverte à 19h10

**L'ordre du jour était le suivant :**

1. Prise d'acte de la démission de Christine COGERINO et Marie-Emmanuelle HURALT
2. Cooptation au Conseil d'Administration d'Isabelle SANYAS jusqu'à la prochaine Assemblée Générale (vote)
3. Approbation du PV de CA du 08 Novembre 2023 (vote)
4. Choix du mode de gouvernance (vote)
5. Election du Bureau (vote)
6. Si gouvernance avec une Co-Présidence, choix du responsable légal de la MJC (vote)
7. Si gouvernance avec une co-présidence/vice-présidence, définition des fonctions de chaque co-président/vice-président  
1. (vote)
8. Mandat donné au président ou aux co-présidents pour représenter l'association et signer en son nom
9. Points Divers

| <b>Membres du CA</b>                     |          |
|--|----------|
| BURNAY Aurélie                           | Absente  |
| CASSIGNAC Serge                          | Présent  |
| CAUGANT Aude                             | Excusée  |
| CHEVALLIER Françoise                     | Présente |
|  |          |
| FERRON Antoine                           | Présent  |
| GHEZZAL Inès                             | Présente |
| GUILLERME Yves                           | Présent  |
| HADDAD Yasmine                           | Présente |
| HADDAD Ouided                            | Présente |
| IDIR Naïma                               | Présente |
| JIMENEZ-MONTES Fabrice                   | Présent  |
| LAMBERT Christine                        | Présente |
| MCHIRI Anis                              | Absent   |
| MCHIRI Sonia                             | Présente |
| MILLAUD Aurélien                         | Présent  |
|  |          |
| MORNET Cathy                             | Absente  |
|  |          |
| RAVIER MAZZOCCO<br>Marion                | Présente |
| RIHET Nicolas                            | Présent  |
|  |          |
| SANYAS Isabelle                          | Excusée  |
| SAZBO Cédric                             | Présent  |
| TROGI Angéline                           | Présente |
| <b>Personnel de la MJC (non votant)</b>  |          |
| KHELAFIA Hakim                           | Présent  |
| <b>Autres participants (non votants)</b> |          |
| BENICHOU Nadia                           | Absente  |
| RECAMIER Philomène                       | Absente  |

16 votants

1-Le CA Prend acte de la démission de Cogérino Christine en date du 4/12/2023 et Hurault Marie-Emmanuelle en date du 5/12/2023 de leurs fonctions d'administratrices.

2-Cooptation de Isabelle SANYAS jusqu'à la prochaine AG

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

Isabelle SANYAS est cooptée en tant qu'administratrice, son mandat court jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

3- Approbation du PV de CA du 08 Novembre 2023

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

Le PV du CA du 8 novembre 2023 est approuvé sans modification.

4-Choix mode gouvernance :

Co-présidence ou Président et vice président ? Parité de genre ou non ? Co-présidence est-ce donner un rôle de représentation au "co" ? Est-ce qu'on peut essayer une année avec une autre gouvernance ?  
Quelles sont les personnes qui sont en capacité de s'investir, à quelle place ?

A la suite des échanges, seul Aurélien MILLAUD étant candidat à la présidence, une coprésidence n'est donc pas envisageable pour ce mandat.

Vote pour présidence simple :

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 12   | 4          | 0      |

Le CA décide la mise en place d'un bureau représenté par 1 président, sans coprésidence.

5- Election du Bureau

**Présidence – Candidat(s) :**

**Aurélien Millaud**

Pas d'autre candidat€)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Aurélien Millaud est élu président.**

**Trésorier – Candidat(s) :**

**Serge Cassignac**

Pas d'autre candidat€)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Serge Cassignac est élu trésorier.**

**Secrétaire – Candidat(s) :**

**Fabrice Jimenez-Montes**

Pas d'autre candidat(e)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 15   | 1          | 0      |

**Fabrice Jimenez-Montes est élu secrétaire.**

**Vice-présidence ( 1 ou 2 sièges) – Candidat(s) :**

**Françoise Chevallier et Cédric Szabo**

Pas d'autre candidat(e)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Françoise Chevallier est élue vice-présidente.**

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Cédric est élu vice-président.**

**Trésorier adjoint – Candidat(s) :**

**Sonia Mchiri**

Pas d'autre candidat(e)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Sonia Mchiri est élue trésorière adjointe.**

**Secrétaire adjoint – Candidat(s) :**

**Nicolas Rihet**

Pas d'autre candidat(e)

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

**Nicolas Rihet est élu secrétaire adjoint.**

6- Point qui n'a pas lieu d'être

7-Détermination des rôles des vices président. Réunion entre eux pour décider.

8- Mandat donné au président pour représenter et signer au nom de l'association

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 16   | 0          | 0      |

9-Points divers :

- **Point trésorerie** présenté par Serge : compte courant le 31/12 : 121 000€. 1 mois de salaire avec charges représente actuellement environ 55000€  
Le 2ème compte courant a été résilié, n'ayant pas d'intérêt réelle  
Livret bleu: 76000€ + 2000€ d'intérêts au 31/12/2023  
Compte à terme à 3 mois : 110 000€ placés jusqu'au 7/03/24  
Subventions /DGF attendues : Mars 433 676€ et Juin 108 419€  
En principe, notre DGF devrait être revalorisée de 86 737€ par la Ville de Lyonn par rapport à celle de l'an dernier.  
Nos fonds de réserve doivent s'approcher, sans trop dépasser, 3 mois de budget de fonctionnement.  
Modification subventions de la CAF : une mise à jour réglementaire va générer un versement supplémentaire sur les temps méridiens périscolaires

Cet argent public dont nous avons la responsabilité, nous donne les moyens de finir de construire le projet de MJC.

- **Point RH** présenté par Hakim :  
Nous rencontrons de réels problèmes de recrutement d'animateurs pour les temps du mercredi.  
Décision a été prise par Hakim, Aurélien et Serge de proposer à 3 animateurs en CDII (périscolaire) d'augmenter leur temps contractuel de travail afin d'assurer les mercredis en journée complète. Ceci a un coût modéré pour la structure et permet de stabiliser l'équipe des mercredis tout en permettant aux salariés un gain en rémunération et l'occasion de monter en compétences.

La question se pose et va devoir faire l'objet d'une réflexion : faut-il augmenter les salaires, comme le font certaines MJC ? Quels sont les moyens que l'on se donne pour développer structure ? Réflexion sur la politique de la structure. Il est important de pérenniser les animateurs et que la MJC joue son rôle de formation en interne.

- Prendre le temps de se réunir pour un temps convivial et mieux nous connaître
- Tour de table sur les envies, projets :
  - Autisme, faire des temps réguliers d'information et de rencontres. Voir avec association la "souris verte".
  - Atelier d'écriture (des habitants du quartier seraient en mesure de proposer une activité de manière bénévole autour d'ateliers d'écriture)
- Maraudes régulières dans le quartier, permettant d'intégrer les jeunes à ces actions pour les sortir de leur quotidien et de leurs habitudes (notamment en participant à la confection des repas puis en allant sur le terrain – avec un professionnel et des bénévoles). Il est rappelé l'importance de travailler avec les équipes salariées sur ce projet et les autres
- Aide pour orientation/information scolaire des jeunes, recherche de stages... La mise en place d'un point info jeunesse avec le CRIJ est à l'étude. Elle nécessitera l'implication de bénévoles. Il est évoqué l'idée de faire intervenir les Compagnons du Devoir pour la présentation des métiers.
- Ouverture à la culture pour les jeunes : réflexion à mener sur une baisse des tarifs d'inscription pour les jeunes sur certaines activités en lien avec la culture (ex : cours de musique).

Pas d'autre point abordé.

Fin de séance à 20h51

*Le Président :*  
**M. MILLAUD Aurélien**

*Le Secrétaire :*  
**M. JIMENEZ-MONTES Fabrice**